

APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE – RAPPORT D'ÉVALUATION

contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

Lot N° 3 – Districts Gros-de-Vaud et Broye-Vully



contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

LOT N°3: DISTRICTS GROS-DE-VAUD ET BROYE-VULLY

APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE

RAPPORT D'ÉVALUATION

MAI 2014

1.	PRÉAMBULE	/ 02
1.1	Contexte	
1.2	Objet du marché	
1.3	Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus	
2.	DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	/ 05
2.1	Maître de l'ouvrage / Adjudicateur	
2.2	Organisateur de la procédure	
2.3	Genre de procédure	
2.4	Lancement de la procédure	
2.5	Comité d'évaluation	
3.	PROCESSUS D'ÉVALUATION	/ 06
3.1	Questions des candidats	
3.2	Remise des offres	
3.3	Ouverture des offres	
3.4	Comité d'évaluation	
3.5	Critères d'aptitude	
3.6	Critères d'adjudication	
3.7	Recommandation	
3.8	Notification de la décision d'adjudication	
3.9	Validation	
	ANNEXE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE CONCERNÉ	/ 10

1. Préambule

1.1 Contexte

L'Etat de Vaud dispose d'un patrimoine immobilier composé de plus de 1400 bâtiments.

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) de l'Etat de Vaud planifie, construit, transforme, entretient, gère et conserve ce parc immobilier cantonal.

Afin d'assurer l'entretien, la rénovation et le suivi de son parc immobilier, l'Etat de Vaud souhaite s'adjoindre les services de bureaux d'architectes.

L'Etat de Vaud souhaite aujourd'hui l'ouverture de ce marché par appel d'offres aux architectes. Il souhaite un engagement durable et réciproque avec ces bureaux.

1.2 Objet du marché

Le marché mis en soumission dans le présent appel d'offres porte sur les prestations d'architecte suivantes :

- réalisation de travaux d'entretien et de rénovation de bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud,
- établissement de diagnostic, d'études de faisabilité et de travaux d'investissement sur des bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud.

Sont concernés à titre non exhaustif par le présent appel d'offres les cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs, propriétés de l'Etat de Vaud ou en location auprès de tiers.

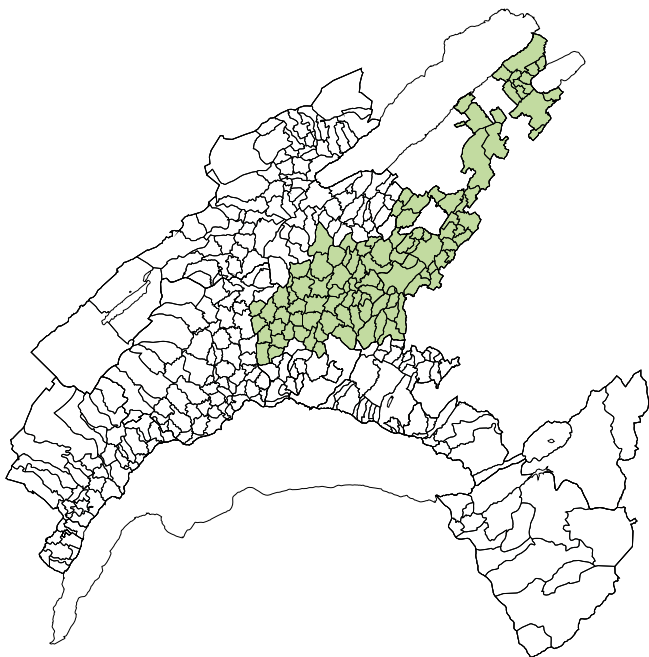


Le présent appel d'offres porte exclusivement sur les prestations d'architecte. Les spécialistes éventuellement nécessaires (ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, physiciens du bâtiment, ...) seront désignés par l'adjudicateur au gré des besoins et selon le régime légal des marchés publics.

Le marché est divisé en quatre lots :

- Lot N° 1 : Districts Nyon et Morges
- Lot N° 2 : District Jura - Nord Vaudois
- Lot N° 3 : Districts Gros-de-Vaud, Broye - Vully
- Lot N° 4 : Districts Lavaux - Oron, Riviera - Pays d'Enhaut, Aigle

Le présent rapport d'adjudication concerne le Lot N° 3 : Districts Gros-de-Vaud et Broye - Vully.



1.3 Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus

Ce lot comporte environ 80 bâtiments, dont :

- 34 cures et leurs dépendances ;
- le bâtiment administratif cantonal de Payerne ;
- la maison Grand'Air à Moudon ;
- le château de Carrouge à Moudon ;
- les églises de Curtilles et St-Barthélémy ;
- le temple de Bottens ;
- la chapelle St-Agnès à Lucens ;
- quelques autres bâtiments.

AMPLEUR DU MARCHÉ

Sur la base de la valeur ECA des bâtiments de ce lot, le montant des travaux est estimé à environ CHF 400'000 TTC pour la durée du marché (2 ans), sans les honoraires. Ce montant prend en compte les travaux d'entretien – rénovation courants sans les travaux d'investissement.

Pour les diagnostics et études de faisabilité, le budget temps est évalué à 200 heures sur la durée du marché.

Ces estimations sont données à titre indicatif et ne sauraient sous aucun motif engager le Maître de l'ouvrage ni sur un volume d'heures minimum ou maximum attribué au candidat adjudicataire, ni sur une répartition des heures entre études et travaux.

A titre d'exemple et sous réserve de l'octroi de l'ensemble des crédits nécessaires, les prestations suivantes sont envisagées en 2014 – 2015 :

- travaux de rénovation intérieure de la cure d'Avenches ;
- études de projet pour la rénovation de la cure protestante d'Echallens ;
- travaux de changement du système de production de chaleur aux cures d'Echallens, de Denezzy et de Vuarrens ;
- études de projet pour la rénovation complète de l'église de St-Barthélémy ;
- études de projet pour la rénovation complète de la chapelle Ste-Agnès à Lucens.

2. Déroulement de la procédure

2.1 Maître de l'ouvrage / Adjudicateur

Le Maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud. Il est représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

Etat de Vaud

Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL)

Division Architecture et Ingénierie

Place de la Riponne 10, 3^e étage

CH-1014 Lausanne

e-mail: info.sipal@vd.ch

2.2 Organisateur de la procédure

L'organisation de l'appel d'offres a été assurée par la société Irbis Consulting.

Irbis consulting

rue de Genève 17

CH-1003 Lausanne

e-mail: archiparc@irbisconsulting.ch

2.3 Genre de procédure

Le présent appel d'offres s'est déroulé selon une procédure ouverte conforme aux dispositions légales suivantes:

- l'accord OMC du 15.4.1994 sur les marchés publics;
- l'accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics, entré en vigueur le 1.6.2002;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25.11.1994;
- la Loi cantonale vaudoise sur les marchés publics du 24.06.1996 et à son règlement d'application du 07.07.2004;
- la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) du 06.10.1995.

2.4 Lancement de la procédure

L'annonce officielle de l'appel d'offres a été publiée dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud et sur le site internet www.simap.ch le 21 février 2014.

2.5 Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité d'évaluation constitué des personnes suivantes:

PRÉSIDENT DU COMITÉ

M. Yves Golay – CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (SIPAL)

MEMBRES DU COMITÉ

M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL,

CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)

M. Roland Perrin – CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)

M. Daniel Brulhart – CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT DE PROJETS
ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

M. Carlos Viladoms – ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

3. Processus d'évaluation

3.1 Questions des candidats

Les candidats ont eu la possibilité de poser leurs questions par écrit, avant le 7 mars 2014 à l'adresse e-mail suivante :
archiparc@irbisconsulting.ch.

Quatre questions ont été posées. Les réponses ont été publiées sans mention de l'origine des questions sur le site www.simap.ch le 14 mars 2014.

3.2 Remise des offres

Le délai de réception des offres était fixé au 4 avril 2014 à 12h.

Les offres ont été réceptionnées au secrétariat du SIPaL – Division Architecture et Ingénierie entre le 02.04.2014 et le 04.04.2014.

Cinq offres ont été reçues :

PAGE ARCHITECTES FRIBOURG

EPIQR ET RÉNOVATION CUGY

DIDIER PITTET ARCHITECTE ECHALLENS

POLYGONE ARCHITECTURE PAYERNE

DAR ECUBLENS

Toutes les offres sont arrivées dans les délais.

3.3 Ouverture des offres

L'ouverture des offres a eu lieu le 4 avril 2014 à 14h30 en présence de Monsieur Daniel Brulhart (SIPaL) et de Monsieur Guillaume Colin (Irbis Consulting).

Le contrôle de conformité a été fait à l'ouverture des offres en respect formel des éléments suivants :

- l'offre a été remise dans les délais ;
- l'offre est correctement remplie et tous les documents demandés ont été remis ;
- l'offre ne contient pas de faux renseignements (documents fallacieux ou erronés, informations caduques ou mensongères, preuves falsifiées ou douteuses, signatures non valables, etc.) ;
- les conditions de participation sont remplies par le candidat.

Le bureau DAR a remis une offre pour chacun des 4 lots. Son offre a été déclarée non conforme et écartée de la procédure pour motif qu'elle ne respectait pas les conditions de participation à savoir qu'un bureau d'architecture ne pouvait répondre à l'appel d'offres que pour un seul des 4 lots, sous peine d'exclusion de la procédure.

Toutes les autres offres ont été déclarées conformes.

Le PV d'ouverture des offres est détenu par le Maître de l'ouvrage.

3.4 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation s'est réuni à Lausanne, le 10 avril 2014 de 8h00 à 12h00 et le 11 avril 2014 de 8h00 à 10h00, pour évaluer les offres selon les critères d'aptitude puis d'adjudication.

3.5 Critères d'aptitude

L'évaluation de l'aptitude des candidats reposait sur les critères impératifs suivants :

- une référence relative à des travaux d'entretien-rénovation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation (APT. 1) ;
- une référence pour des travaux de rénovation ou construction réalisés dans le territoire du lot concerné (APT. 2).
Cette référence était exigée par l'adjudicateur car ce dernier considérait que la connaissance du contexte local (urbain / paysager / architectural, économique, administratif, politique) était nécessaire pour garantir la réussite des mandats qui seraient confiés.
- une référence pour des travaux conduits dans un bâtiment en utilisation (APT. 3) ;
- une référence démontrant la pratique des marchés publics (APT. 4).

Toutefois et uniquement dans le cas où un nombre insuffisant de dossiers aurait satisfait ces critères, le Maître de l'ouvrage se réservait la possibilité de poursuivre l'examen des offres qui respectaient au moins trois des quatre critères d'aptitude énoncés ci-dessus.

Après évaluation des références proposées, 3 offres répondaient à tous les critères d'aptitude requis et ont été admises à l'évaluation selon les critères d'adjudication.

L'offre du bureau d'architectes Didier Pittet a été écartée pour motif que les informations présentées étaient lacunaires et ne permettaient pas de justifier tous les critères d'aptitude.

3.6 Critères d'adjudication

Les candidats ayant satisfait à l'aptitude ont été évalués selon les 4 critères pondérés d'adjudication suivants :

CRITÈRES (ET SOUS-CRITÈRES)	PONDÉRATION
1 Qualification et expérience des personnes clés	30 %
2 Prix	30 %
3 Organisation et ressources mises à disposition	20 %
4 Compréhension, approche et méthodologie :	20 %
– Compréhension des prestations à exécuter	
– Approche du travail et du contexte	
– Méthodologie proposée	

Le comité d'évaluation a attribué pour chaque critère une note d'appréciation allant de 0 à 5 selon le barème suivant (à l'exception du critère « Prix ») :

BARÈME D'ÉVALUATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION
0 AUCUNE POSSIBILITÉ D'ÉVALUATION Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.
1 INSUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.
2 PARTIELLEMENT SUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.
3 SUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.
4 BON ET AVANTAGEUX Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.
5 TRÈS INTÉRESSANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

Le prix a été évalué selon la formule suivante, sur la base du montant global de l'offre remise, frais inclus, tel qu'il apparaissait dans le tableau de calcul des honoraires :

$$\text{Note offre}_n = (\text{Prix offre}_{\min} / \text{Prix offre}_n)^2 \times 5$$

La note finale a résulté de l'addition des notes pondérées arrondies au 100^e de point.

Afin d'approfondir l'évaluation des offres établie lors des séances du 10 et 11 avril 2014, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'audition des candidats les mieux placés :

- Page Architectes, le 16 avril 2014 à 14h00 à Lausanne
- Polygone Architecture, le 16 avril 2014 à 14h45 à Lausanne

La synthèse des notes est présentée ci-dessous.

LAURÉAT	
PAGE ARCHITECTES FRIBOURG	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	4.00
Prix 30 %	3.08
Organisation et ressources 20 %	4.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	4.00
NOTE FINALE	3.72
RANG	1^{ER} RANG

POLYGONE ARCHITECTURE PAYERNE	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	5.00
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
NOTE FINALE	3.40
RANG	2^E RANG

EPIQR ET RÉNOVATION CUGY	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	4.53
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
NOTE FINALE	2.91
RANG	3^E RANG

Les tableaux d'évaluation des critères d'aptitude et d'adjudication sont détenus par le Maître de l'ouvrage.

3.7 Recommandation

Le comité d'évaluation recommande au Maître de l'ouvrage l'attribution du mandat au candidat Page Architectes à Fribourg qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

3.8 Notification de la décision d'adjudication

La décision d'adjudication sera notifiée par écrit, sommairement motivée, aux candidats dont l'offre est recevable.

La décision du Maître de l'ouvrage concernant l'attribution du mandat sera également publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) du Canton de Vaud et sur le site www.simap.ch.

3.9 Validation

Le comité d'évaluation valide ce rapport de sélection et d'adjudication le 9 mai 2014.



YVES GOLAY
PRÉSIDENT DU COMITÉ
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)



EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL,
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)



ROLAND PERRIN
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)



DANIEL BRULHART
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)



CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

Annexe :
Inventaire du patrimoine des 81 objets concernés
cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFE	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1580	Avenches	53	rue du Jura	2	Salle de paroisse	1	1800	Oui	Etat	828'600.00
1580	Avenches	54	rue du Jura	2	Cure d'Avenches	1	1756	Oui	Etat	1'545'000.00
1683	Chesalles-sur-Moudon	39	chemin de Perrey Very	19	Cure de Chesalles	3	1755	Oui	Etat	1'020'720.00
1535	Combremont-le-Grand	2095	place de l'Eglise	2	Cure de Combremont-le-Grand	2	1800	Oui	Etat	2'047'364.00
1587	Constantine	2034	route du Village	8	Cure de Constantine	2	1728	Oui	Etat	1'547'051.00
1587	Constantine	2035	à Constantine		Rural de la cure	2	-	Non	Etat	211'505.00
1562	Corcelles-près-Payerne	2	rue du Collège	2	Cure de Corcelles-près-Payerne	2	-	Oui	Etat	1'559'900.00
1585	Cotterd	72	Cotterd	27	Cure de Cotterd	2	-	Oui	Etat	1'682'154.00
1585	Cotterd	620	Cotterd		Salle de paroisse	2	-	Oui	Etat	1'017'425.00
1585	Cotterd	621	Cotterd		Four à pain - buanderie	2	-	Non	Etat	62'611.00
1588	Cudrefin	208	ch. Derrière-les-Vignes	1	Cure de Montet	2	1867	Oui	Etat	1'807'265.00
1588	Cudrefin	501	Sous-Le-Temple		Garage de la cure	6	1963	Non	Etat	30'545.00
1521	Curtilles	1	au Village		Chœur et sacristie	1	1400	Non	Etat	729'273.00
1682	Dompierre VD	56	route de Lucens	8	Cure de Dompierre	2	1553	Oui	Etat	1'321'276.00
1682	Dompierre VD	57	route de Lucens	8	Salle de paroisse	3	1553	Oui	Etat	253'702.00
1595	Faug	141	route de Salavaux	6	Cure de Faoug	2	1738	Oui	Etat	2'000'850.00
1595	Faug	143	route de Salavaux	6	Habitation	2	1710	Oui	Etat	318'000.00
1543	Grandcour	241	Ressudens	28	Cure de Ressudens	2	1742	Oui	Etat	773'782.00
1543	Grandcour	242	Ressudens		Chauffage - garage	3	1900	Non	Etat	172'800.00
1523	Granges-près-Marnand	174	route de l'Eglise	32	Cure de Granges-Marnand	2	1770	Oui	Etat	2'261'550.00
1522	Lucens	158	chemin de la Cure	2	Cure de Lucens	2	1838	Oui	Etat	1'119'100.00
1522	Lucens	159	chemin de la Cure	2	Dépendance cure	4	-	Non	Etat	62'000.00
1522	Lucens	193	rue du Château		Chapelle Ste-Agnès	1	1588	Oui	Etat	2'489'600.00
1510	Moudon	10	rue Grenade	32A	Cure de Moudon	1	1800	Oui	Etat	2'059'350.00
1510	Moudon	33	place St-Etienne	6	OID	4	-	Oui	Privé	0.00
1510	Moudon	466	rue du Château	46	RF	1	1649	Oui	Etat	3'727'077.00
1510	Moudon	470	rue du Château	47	OPS - Fondation Méline	1	1500	Oui	Etat	9'089'369.00
1510	Moudon	471	rue du Château		Garage en sous-sol	1	1850	Non	Etat	42'667.00
1510	Moudon	472	rue du Château	47	Château de Carrouge	1	1500	Non	Etat	424'611.00
1510	Moudon	1172	rue du Temple	9	ORP	2	-	Oui	Privé	0.00
1530	Payerne	50	rue du Temple	6	OID/PR/POLC/SESA	5	-	Oui	Privé	0.00
1530	Payerne	645	rue du Châtelet	2	Cure de Payerne	3	1930	Oui	Etat	944'000.00
1530	Payerne	1784	rue du Châtelet	2	Garage de la cure	-	1930	Non	Etat	30'433.00
1530	Payerne	2014	rue de Savoie	1	SPJ-ORPM Secteur Nord	5	-	Oui	Privé	0.00
1530	Payerne	2581	rue d'Yverdon	19	ORP	6	-	Oui	Privé	0.00
1510	Syens	34	chemin du Pressoir	11	Garage de la cure	6	-	Non	Etat	18'900.00
1510	Syens	35	chemin du Pressoir	11	Cure de Syens	3	1900	Oui	Etat	1'251'200.00
1555	Villarzel	1	En-la-Ville		Cure de Villarzel	2	1800	Oui	Etat	1'120'364.00
1555	Villarzel	2	En-la-Ville		Four à pain cure	3	1800	Non	Etat	106'256.00
1042	Assens	50	route de la Riaz	3	Couvert de fontaine	3	1880	Non	Etat	14'727.00
1042	Assens	51	route de la Riaz	3	Salle de paroisse	3	1880	Oui	Etat	420'185.00

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1042	Assens	52	route de la Riaz	3	Cure catholique	2	1880	Oui	Etat	1'254'415.00
1042	Assens	63	route Saint-Germain		Rural cure réformée	2	-	Non	Etat	325'636.00
1042	Assens	64	route Saint-Germain		Cure réformée	2	-	Oui	Etat	1'267'702.00
1042	Assens	65	route Saint-Germain	20	Salle de paroisse	5	-	Oui	Etat	256'255.00
1038	Bercher	201	chemin de l'Eglise	13	Cure de Bercher	2	1711	Oui	Etat	1'574'492.00
1038	Bercher	204	chemin de l'Eglise	13	Salle de paroisse	2	1700	Oui	Etat	131'282.00
1041	Bottens	7	route du Château		Temple de Bottens	2	1913	Oui	Etat	1'174'872.00
1041	Bottens	8	route du Château	1	Cure catholique	2	1918	Oui	Etat	1'785'333.00
1041	Bottens	10	route du Château		Four à pain	2	1671	Non	Etat	70'359.00
1041	Bottens	187	route du Château		Dépôt cure catholique	3	-	Non	Etat	43'077.00
1041	Bottens	358	route du Château		Garage	6	1986	Non	Etat	22'154.00
1306	Dail lens	134	rue du Château	2	Cure de Dail lens	1	1737	Oui	Etat	2'025'251.00
1306	Dail lens	135	rue du Château	2	Dépendance cure	2	1737	Non	Etat	102'600.00
1410	Denez y	4022	rue du Four	2	Cure de Denez y	3	1830	Oui	Etat	1'213'744.00
1041	Dom martin	1007	route du Temple	21	Cure de Dom martin	2	-	Oui	Etat	971'215.00
1041	Dom martin	1008	route de l'Eglise		Local citerne cure	4	-	Non	Etat	54'982.00
1041	Dom martin	1009	route de l'Eglise		Garage de la cure	2	-	Non	Etat	318'273.00
1040	Echallens	149	avenue de la Gare	1	Cure d'Echallens	2	1725	Oui	Etat	1'637'846.00
1040	Echallens	206	rue Saint-Jean	7	Cure catholique	2	1737	Oui	Etat	1'193'204.00
1040	Echallens	207	rue Saint-Jean	7	Four à pain cure	3	1737	Non	Etat	109'128.00
1040	Echallens	230	pl. Emile Gardaz	8	RF + PR	2	-	Oui	Privé	0.00
1040	Echallens	445	rue Saint-Jean	7	Garage cure	6	1947	Non	Etat	32'455.00
1040	Echallens	1043	ch. du Grand Record	7	ORP	-	-	Oui	Privé	0.00
1376	Goumoens-la-Ville	41	rue Château-Dessus	3	Cure de Goumoens-la-Ville	3	1650	Oui	Etat	1'490'317.00
1054	Morrens VD	68	chemin du Major Davel	2	Cure de Morrens	2	1600	Oui	Etat	1'347'731.00
1054	Morrens VD	136	chemin du Major Davel	2	Garage de la cure	6	1800	Non	Etat	23'705.00
1377	Oulens-sous-Echallens	26	route de Bettens	6	Cure d'Oulens-Echallens	2	1700	Oui	Etat	1'929'644.00
1377	Oulens-sous-Echallens	28	route de Bettens	6	Four à pain, citerne	2	1700	Non	Etat	122'531.00
1059	Peney-le-Jorat	2014	ch. du Rang Dernier	4	Cure Peney-le-Jorat	3	1795	Oui	Etat	942'000.00
1041	Poliez-le-Grand	57	chemin de l'Eglise	3	Cure de Poliez-le-Grand	3	1699	Oui	Etat	1'426'410.00
1040	St-Barthélemy VD	109	au Village		Eglise	2	1573	Oui	Etat	815'692.00
1410	St-Cierges	8003	rue de l'Eglise	20	Cure de St-Cierges	2	1755	Oui	Etat	1'004'923.00
1410	St-Cierges	8004	rue de l'Eglise	20	Garage de la cure	4	1900	Non	Etat	95'538.00
1410	Thierrens	130	rue de la Cure	11	Cure de Thierrens	2	1700	Oui	Etat	2'093'487.00
1058	Villars-Tiercelin	3113	route des Paysans		Dépôt PCI	-	1955	Non	Etat	137'203.00
1058	Villars-Tiercelin	3117	route des Paysans		Dépôt PCI	-	1955	Non	Etat	137'203.00
1058	Villars-Tiercelin	3120	route des Paysans		Dépôt PCI	-	1955	Non	Etat	137'203.00
1058	Villars-Tiercelin	3121	route des Paysans		Dépôt PCI	-	1955	Non	Etat	137'203.00
1418	Vuarrens	141	route de Fey	15	Cure de Vuarrens	2	1705	Oui	Etat	1'390'400.00
1302	Vufflens-la-Ville	20	Grand-Rue	30	Cure de Vufflens-la-Ville	3	1945	Oui	Etat	1'779'720.00

VALEUR ECA TOTALE 74'686'000.00

NOMBRE DE BÂTIMENTS 81

COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES PAR UN
COMITÉ D'ÉVALUATION CONSTITUÉ DES
PERSONNES SUIVANTES :

PRÉSIDENT DU COMITÉ

YVES GOLAY
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)

ORGANISATEUR

IBRIS CONSULTING
LAUSANNE

MEMBRES DU COMITÉ

EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)
ROLAND PERRIN
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)
DANIEL BRULHART
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME hersperger.bolliger
IMPRESSION IRL plus SA

**APPEL D'OFFRE
EN PROCÉDURE OUVERTE**

CONTRATS CADRES
D'ARCHITECTES D'ENTRETIEN DU
PARC IMMOBILIER DE L'ÉTAT DE VAUD
MAI 2014

**RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION
LOT N° 3 – DISTRICTS GROS-DE-VAUD ET BROYE-VULLY**

LAURÉAT
.....
PAGE ARCHITECTES FRIBOURG

PARTICIPANTS

EPIQR ET RÉNOVATION CUGY
DIDIER PITTET ARCHITECTE ECHALLENS
POLYGONE ARCHITECTURE PAYERNE
DAR ECUBLENS